

DESIGNER VOTRE PERSONNE DE CONFIANCE



Quel est son rôle ?

- Vous accompagner dans vos démarches liées à votre prise en charge, assister à vos entretiens médicaux si vous le souhaitez.
- Vous aider à prendre des décisions.
- Sera votre porte-parole pour refléter vos souhaits si vous n'êtes plus en capacité de vous exprimer.

Qui peut la désigner ?

- Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance.
- La désignation de la personne de confiance est une possibilité qui vous est offerte. En aucun cas, elle n'est obligatoire.

Qui peut être la personne de confiance ?

- Toute personne majeure de votre entourage en qui vous avez confiance et qui est d'accord pour assumer cette mission (famille, amis, proches, médecin traitant...).

Quand la désigner ?

- A tout moment.
- Lors de votre admission dans un service d'hospitalisation ou dans un établissement d'hébergement.
- Vous pouvez changer de personne de confiance ou mettre fin à sa désignation à tout moment.

Comment la désigner ?

- La désignation doit se faire par écrit : vous pouvez la faire sur un papier libre, daté et signé en précisant le nom, prénom et coordonnées de votre personne de confiance. Le document doit être co-signé par la personne de confiance.
- Vous pouvez utiliser le formulaire fourni dès votre admission. Le formulaire doit être co-signé par la personne de confiance.

Comment faire connaître ce document et le conserver ?

- Il est important d'informer l'équipe de prise en charge que vous avez désigné une personne de confiance.
- Conserver le document de désignation avec vous.
- Tenez informés vos proches.

**PERSONNE
DE
CONFIANCE**



**PERSONNE
A
PREVENIR**

La personne à prévenir est contactée en cas d'événement(s) particulier(s) au cours de votre séjour d'ordre organisationnel ou administratif (transfert vers un autre établissement de santé, fin du séjour et sortie de l'établissement).

La personne à prévenir n'a pas accès aux informations médicales vous concernant et ne participe pas aux décisions médicales.



Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, contactez-le :

GCS « Pôle Sanitaire Cerdan »

11 Cami de la Ribereta

66800 ERR

Tél : 04 68 30 47 00

E-mail : accueil@pole-sanitaire-cerdan.eu

